

Gaïd Salah : la présidentielle constitue «la voie pour se relever de ses cendres»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4876 - Mercredi 11 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Algérie-Bénin en amical
**Les supporters
ont fêté le trophée
africain**

L'aveu d'échec du ministre de la Santé

Le service civil «a montré ses limites et comporte des insuffisances»

Bronca dans la Chambre des communes

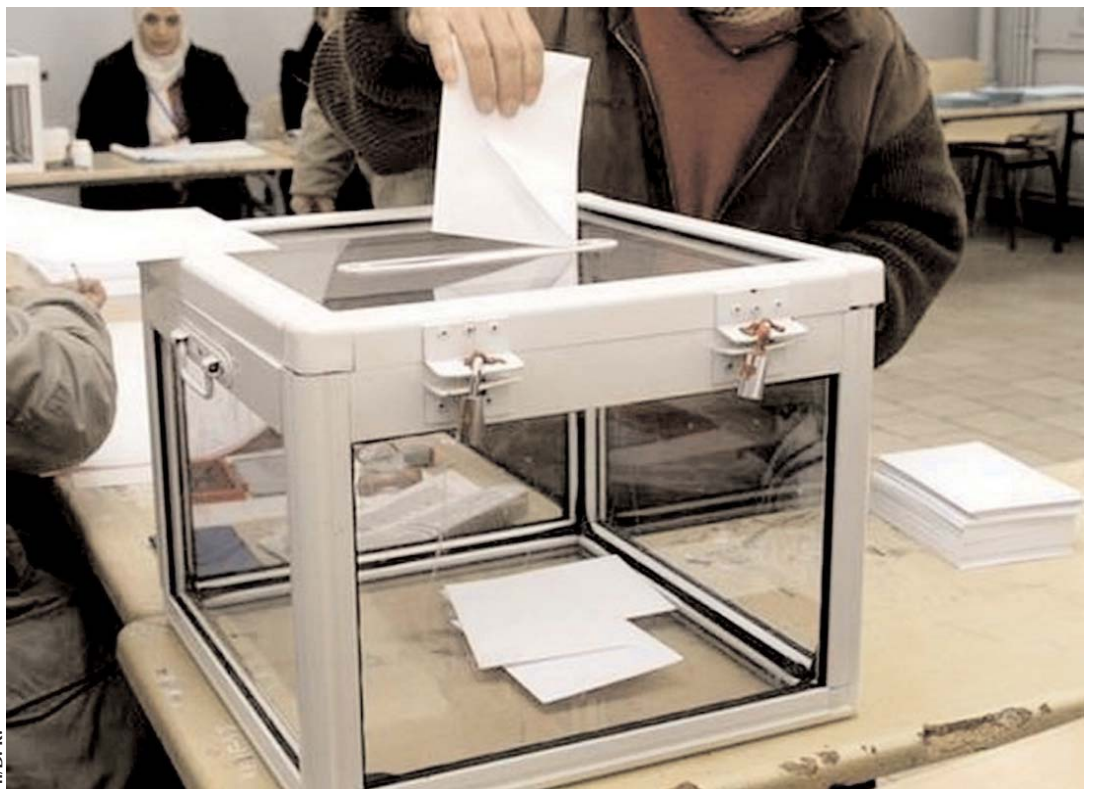
Par Mohamed Habili

En une petite semaine, on peut dire que le successeur de Theresa May, Boris Johnson, a fait en matière d'échec mieux qu'elle, elle qui pourtant a été en cela plutôt bien servie, puisqu'il a perdu les six votes qui ont eu lieu depuis le 3 septembre, début de la nouvelle session parlementaire. Il y en aurait eu un septième qu'il l'aurait probablement perdu aussi. Mais pas plus que May, il ne semble disposé à donner sa démission... pour si peu. Pas une fois en tout cas il n'a évoqué cette éventualité. Ce serait bien le moins pourtant pour quelqu'un à qui théoriquement il ne reste plus qu'à passer sous les fourches caudines de ses censeurs pour aller renégocier avec Bruxelles un nouveau report pour la sortie de l'Union européenne, lui qui s'est escrimé pour qu'elle ait lieu dès le 31 octobre prochain, avec ou sans accord. Quelque chose que précisément il s'est juré de ne pas faire, disant qu'il préférerait plutôt mourir dans un fossé. Mourir, soit, mais pourquoi dans un fossé? Pourquoi ne se verrait-il pas plutôt rendre son dernier souffle comme tout le monde, dans son lit? C'est que mourir dans un fossé est le propre du paria des parias, du dernier des hommes, une condition dont Boris Johnson pense qu'elle est d'une certaine façon la sienne aujourd'hui. Mais aussi, c'est que mourir dans un fossé, c'est tragique, et c'est beau.

Suite en page 3

Processus électoral

Zeghmati : «Les prérogatives de l'administration transférées à l'autorité indépendante des élections»



PH/D. R.

Tout en assurant la neutralité de l'administration dans le processus électoral, le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, précise que c'est l'autorité indépendante en charge des élections qui aura pour mission l'organisation et la surveillance de toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. Lire page 3

29^e mardi

Etudiants et citoyens maintiennent la pression

Festival international de la bande dessinée à Alger
**Les lauréats prendront
part au Festival Comic Con**

L'aveu d'échec du ministre de la Santé

Le service civil «a montré ses limites et comporte des insuffisances»

■ «Le service civil, comme il est conçu, a montré ses limites et comporte des insuffisances qu'il faut corriger», a avoué le ministre de la Santé sur les ondes de la Radio nationale. Il a annoncé, dans ce sens, une nouvelle stratégie du secteur pour inciter les médecins spécialistes à travailler dans le Sud et les Hauts-Plateaux.

Par Meriem Benchaouia

Une «nouvelle stratégie» avec d'autres secteurs, pour permettre d'avoir des «solutions radicales» visant à inciter les médecins spécialistes à travailler dans ces régions dans de meilleures conditions notamment à travers des «mesures financières», a-t-il fait savoir. «Ce chantier va permettre de prendre des décisions visant à couvrir les ressources humaines dans ces régions», a-t-il assuré. Concernant la coopération avec d'autres pays étrangers pour la couverture médicale de certaines régions du pays, il a indiqué que cette coopération permet de prendre en charge les régions où il y a un manque de médecins algériens, annonçant l'élargissement dans d'autres wilayas, de cette coopération avec les missions médicales cubaine et chinoise. Miraoui a



indiqué que l'Agence nationale du médicament «vient d'être créée dans la nouvelle loi de santé et commencera à travailler, dès janvier 2020», ajoutant qu'elle aura «toute autonomie» et disposera de «tous les moyens humains et matériels pour remplir sa tâche et mission de réguler le marché».

Tous les textes d'application seront prêts d'ici la fin de l'année

«Tous les textes d'application de la nouvelle loi sur la santé seront prêts en décembre prochain», a indiqué Mohamed Miraoui qui a annoncé, par ailleurs, que la nouvelle loi sur la santé adoptée en mai 2018 entrera vigueur à partir de 2020. «Des commissions sont en train de travailler et on espère que d'ici la fin de l'année on aura mis en place tous les textes d'application pour

passer directement à la nouvelle loi», a-t-il indiqué. Insistant sur le maintien du principe de la gratuité des soins consacré par la Constitution, le ministre a assuré que la «contractualisation» est un passage «du régime forfaitaire au régime réel et le citoyen ne va rien payer». S'agissant des agressions contre le personnel de la santé, le ministre a révélé que depuis le début de l'année 2019 le secteur a enregistré «1 922 agressions physiques et 27 909 agressions verbales». Pour éradiquer ce phénomène qui prend de l'ampleur, il a indiqué que son département a pris une batterie de mesures. Il s'agit, entre autres, indique-t-il, de renforcer et de former les agents de sécurité, d'installer des caméras de surveillance, de renforcer le personnel paramédical au niveau des services des urgences et humaniser les structure pour l'amélioration de l'accueil. M. B.

29^e mardi

Etudiants et citoyens maintiennent la pression

Pour une Algérie libre, démocratique, pour un pays de droit et une souveraineté populaire, pour un peuple non présidé par un homme imposé d'en haut comme le fut l'ex-président par un vote organisé par les symboles de l'ancien régime, des milliers d'étudiants et de citoyens ont marché à Alger. Des milliers d'étudiants rejoints par des milliers de citoyens ont clamé hier le changement et exprimé leur refus de l'élection présidentielle sans le départ de «la Issaba». «Pas de vote, pas de dialogue avec les symboles de l'ancien système, pas de répit jusqu'à satisfaction des revendications, on est déterminé à construire une Algérie basée sur la souveraineté populaire», ont clamé les manifestants. En effet, s'ébranlant de la place des Martyrs,

passant par la rue Larbi Ben M'hidi, jusqu'à la Grande poste, la marche hebdomadaire organisée par les étudiants, chaque mardi, depuis le début du hirak en février dernier, a vu la participation de milliers de citoyens venus exprimer leur attachement au départ des symboles de l'ancien système et renouveler leur appel au respect de la souveraineté du peuple en appliquant les articles 7 et 8 de la Constitution. Les marcheurs divisés en groupes ont arboré les différentes rues d'Alger-Centre encadrés par un important dispositif de police. Déterminés plus que jamais, ces milliers de manifestants ont exigé de donner les responsabilités à des figures qui «n'ont aucune relation avec l'ancien régime» et «la restitution de la souveraineté au peuple,

source de tout pouvoir». Les participants à cette marche ont scandé «Terahlou ga3, bedoui w bensalah», «Makanch el vote, welah mandriou, Bedoui w Bensalah lazem ytirou, welah mana habssine», (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir, on n'arrêtera pas de marcher). Les participants à cette 29^e marche des étudiants ont en outre, appelé à la libération des manifestants arrêtés depuis le 22 février dernier scandant «attalgou wladna» (relâchez nos fils). Ils ont aussi appelé à un consensus entre les différentes franges de la société et de la scène politique, idéologique et culturelle afin de sortir de la crise actuelle et réaffirmé leur «refus de dialoguer avec le résidu du système», «on ne veut dialoguer

ni avec Bensalah, ni Bedoui, Ni Karim Younés, ce sont tous des symboles de l'ancien système, on veut des têtes nouvelles, des personnes du peuple fiables qui transmettront et prendront en considération nos revendications», indiquent les marcheurs, soutenant que «c'est au peuple que revient le droit de choisir les personnes qui le représentent et de choisir son président». Dans leurs slogans, les manifestants ont également appelé avec force à l'unité du peuple algérien. En ce qui concerne l'élection présidentielle, les manifestants ont appelé à des «élections propres et honnêtes» et à «une autorité indépendante pour l'organisation et la surveillance des élections».

Thinhinene Khouchi

Revue «El Djeich»

«L'ère des diktats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue»

«L'ère des diktats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue», a affirmé la revue «El Djeich» dans son dernier numéro, dénonçant, par là même, certaines parties qui «tentent de semer des embûches dans le processus de dialogue, en faisant valoir la nécessité d'une période de transition afin d'entraîner le pays dans le piège du vide constitutionnel». L'édition d'«El Djeich» indique qu'au moment où le peuple algérien, dans toutes ses composantes, a «approuvé» la démarche de sortie de crise de l'Armée «reposant sur le dialogue rationnel sans exclusive dans le cadre de la légalité constitutionnelle, certaines parties tentent de semer des embûches dans le processus de dialogue, en faisant valoir la nécessité d'une période de transition afin d'entraîner le pays dans le piège du vide constitutionnel, dans une tentative d'abuser et de tromper l'opinion publique interne et étrangère, en véhiculant des idées douteuses et empoisonnées». «Elles semblent ignorer que l'ère des diktats et de la fabrication des présidents est définitivement révolue», comme l'a affirmé le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah. Pour «El Djeich», ces parties tentent notamment d'imposer des conditions

irréalisables et des exigences rejetées dans leur totalité, notamment en faisant la promotion de l'idée de la négociation au lieu du dialogue et de la désignation plutôt que l'élection». «La détermination de notre Commandement militaire à ce que notre armée se tienne aux côtés du peuple en vue de concrétiser le changement souhaité, d'encourager le dialogue rationnel et intègre afin d'aller rapidement vers des élections présidentielles transparentes, est un principe duquel notre armée nationale populaire, digne héritière de l'armée de libération nationale, ne déviara pas».

Nécessité d'organiser la présidentielle dans les plus brefs délais

La revue indique, en outre, que «la phase que nous traversons nécessite de faire prévaloir la légalité constitutionnelle à travers l'organisation d'élections présidentielles dans les plus brefs délais qui déboucheront sur l'élection d'un président de la République ayant le désir de servir le pays et le peuple en toute sincérité», précisant, toutefois, que ceci, se fera «loin de toute surenchère ou tentative d'imposer des conditions irréalisables,

des diktats et de véhiculer des idées coloniales d'un autre âge, condamnées par l'Histoire et rejetées par le peuple». L'édition considère que le peuple, dans toutes ses composantes, «a énergiquement dévoilé cette bande et ses maîtres, leur donnant une leçon d'intégrité et de patriotisme et rejetant leurs propositions douteuses ainsi que leurs idées empoisonnées». «Ces parties et leurs acolytes qui conspirent contre l'institution militaire et s'emploient à semer le doute sur ses intentions et ses efforts, à travers certaines plumes mercenaires, certaines chaînes douteuses et partis rejetés par le peuple, n'ont d'autre argument que la critique et le dénigrement dans le seul souci de concrétiser des intérêts étroits au détriment des intérêts suprêmes de la patrie, exprimant leurs doutes sur l'ANP, sur l'instance nationale de médiation et de dialogue, sur les slogans brandis par le peuple lors de ses marches pacifiques ainsi que sur l'appareil judiciaire».

L'appareil judiciaire «s'attelle à appliquer strictement la loi à l'encontre des corrompus»

La revue note, dans ce sens, que l'ap-

pareil judiciaire «s'attelle, nuit et jour, à appliquer strictement la loi à l'encontre des corrompus, à travers le traitement de l'ensemble des dossiers, sans exception», affirmant que la justice «continuera d'appliquer la loi contre les corrompus, leurs complices et de combattre le mal sous toutes ses formes, dans tous les domaines et à tous les niveaux». «L'ANP continuera de tenir sa promesse d'accompagner la justice dans son action en lui garantissant le climat nécessaire à la poursuite de ses efforts et à l'accomplissement de ses nobles missions, loin de toute contrainte, de quelque nature qu'elle soit», ajoute-t-on encore. «El Djeich» réaffirme «la constance des positions de l'ANP» et «son serment et sa détermination à accompagner le peuple et les institutions de l'Etat ainsi que le processus de dialogue car constituant la meilleure option pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie, consolider sa souveraineté, garantir l'édification de l'Algérie de demain, comme l'ont voulu les valeureux artisans de Novembre et où, indubitablement, il ne saurait y avoir de place pour ceux qui ont vendu leur conscience et trahi le legs des chouchada», conclut l'édition d'«El Djeich».

G. S.

Processus électoral

Zeghmati : «Les prérogatives de l'administration transférées à l'autorité indépendante des élections»

■ Tout en assurant la neutralité de l'administration dans le processus électoral, le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, précise que c'est l'autorité indépendante en charge des élections qui aura pour mission l'organisation et la surveillance de toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires.

Par Louiza Ait Ramdane

Le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral et le projet de loi organique relatif à l'autorité nationale indépendante des élections seront aujourd'hui au menu de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). La révision des deux projets vise à intégrer les différentes propositions et suggestions formulées par la classe politique, les personnalités nationales et les représentants de la société civile, recueillies par l'Instance nationale de dialogue et de médiation, en vue de réformer la législation relative au régime électoral. Le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, qui a présenté ces deux textes devant la commission des affaires juridiques, promet que l'Administration sera «tenue dans une stricte neutralité durant toutes les étapes de l'opération, son rôle se limitera à un soutien logistique et matériel à l'autorité en charge de la surveillance du vote». Le ministre précise que «toutes les prérogatives des autorités publiques, à savoir administratives en matière électorale, ont été transférées, en vertu de ce texte, à l'autorité indépendante en charge des élections». Ainsi, l'autorité indépendante en charge des élections aura pour mission l'organisation et la surveillance de toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. Celle-ci aura le statut de personne morale et l'autonomie administrative et financière et pour mission d'organiser, de surveiller le processus électoral et de superviser toutes ses



Ph.D. R.

étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires, a-t-il précisé. Il a souligné que ce projet de loi, composé de 54 articles, garantit la préparation et la tenue des élections dans la transparence, l'intégrité et l'impartialité.

Selon le ministre, les deux projets s'inscrivent à la fois dans le cadre de l'approche du chef de l'Etat et des recommandations de l'Instance de dialogue et de médiation, partant du fait que la Constitution garantit et protège le principe du libre choix du peuple, consacre le principe de l'alternance démocratique, à travers des élections libres, transparentes et régulières. Pour rappel, le Conseil des ministres réuni lundi sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait adopté ces deux textes de loi. Ainsi, le projet de loi organique relatif à l'autorité électorale nationale indépendante des élections a été élaboré sur la base

des suggestions présentées par l'Instance nationale de dialogue et de médiation ayant couronné le processus de dialogue entamé avec les partis politiques, les personnalités nationales et les représentants de la société civile. Il assigne à l'autorité nationale indépendante d'organisation des élections les missions d'organisation des élections dévolues jusque-là à l'administration. A ce titre, cette Autorité aura en charge de mener toutes les opérations liées aux élections depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation provisoire ou définitive, selon le cas, des résultats. Dans ce cadre, elle aura notamment la responsabilité de tenir le fichier électoral et d'organiser toutes les opérations qui y sont liées. Toutes les commissions électorales seront placées sous l'autorité de cette instance indépendante, qui annoncera également les résultats provisoires de l'élection présidentielle.

le aux lieu et place de l'administration de l'Intérieur. Pour mener à bien cette mission, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, a chargé le coordinateur de l'instance de médiation et de dialogue, Karim Younés, de mener les consultations nécessaires pour former et installer cette autorité indépendante. Le Conseil des ministres a adopté aussi le projet de loi organique relative au régime électoral, avec les nouvelles dispositions du projet de loi organique relatif à l'autorité nationale indépendante des élections, et introduit toutes les garanties à même de conférer au régime électoral toutes les exigences d'impartialité, de régularité et de transparence. Parmi les principaux amendements retenus dans ce projet de loi organique, figure la création du fichier national des électeurs qui sera tenu exclusivement par la nouvelle autorité indépendante des élections. Le projet de loi organique comporte également des mesures visant l'allègement des conditions de participation aux élections présidentielles, notamment la suppression de la condition liée au parrainage d'un minimum de 600 élus, ainsi que la réduction du nombre de signatures individuelles d'électeurs à recueillir par le candidat à l'élection présidentielle, qui passe de 60 000 signatures à 50 000 signatures, à travers au moins 25 wilayas, tout en réduisant le nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas concernées de 1 500 à 1 200 signatures. Par ailleurs, les candidats à l'élection présidentielle sont désormais tenus de présenter un diplôme universitaire.

L. A. R.

Dans son intervention à la réunion du Conseil des ministres

Gaïd Salah : la présidentielle constitue «la voie pour se relever de ses cendres»

L'élection présidentielle, que l'Algérie s'approprie à organiser, constitue «la voie pour se relever de ses cendres et sortir de cette crise» que traverse le pays, a affirmé avant-hier à Alger, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale. «L'Algérie a pu, grâce à ses vaillants fils et à leur tête l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dépasser cette phase et se préparer, après une courte période, à organiser les présidentielles qui constituent la voie pour se relever de ses cendres et sortir de cette crise», a souligné le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), dans son intervention lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. Rappelant les positions de l'ANP depuis le début de la crise à

laquelle est confrontée l'Algérie, le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu que «les faits ont prouvé que la vision judicieuse et l'évaluation objective et rationnelle des causes de la crise que vit notre pays, constituent cette raison pondérée grâce à laquelle les choses ont trouvé leur équilibre et à travers laquelle le processus constitutionnel à suivre est devenu visible, en dépit des circonstances difficiles qu'a traversées notre pays». Des circonstances, a-t-il poursuivi, «durant lesquelles certaines parties ont cru pouvoir orienter les événements suivant leur vision, loin de l'opinion de la majorité écrasante du peuple algérien et en conformité avec leurs intérêts personnels étroits, même si cela devait se faire au dépend de l'Algérie et au détriment de son intérêt suprême, mais elles ont été déçues et l'Algérie a poursuivi son chemin à la lumière de l'accompa-

gnement permanent de l'ANP à ce processus délicat et sensible». Pour Gaïd Salah, «la dernière phase de ce processus sensible, représentée par les élections présidentielles, est le fruit d'une vision éclairée et perspicace dont nous avons réussi, au sein de l'ANP, à anticiper les événements avec clarté et discernement». «En effet, chaque pas que nous avons parcouru avec conviction et persévérance avait un écho positif et avait atteint les résultats espérés et il est certain que l'adhésion populaire autour de la vision adoptée aujourd'hui représente un gage d'affection du peuple envers son armée», a-t-il ajouté. A ce titre, le chef d'état-major de l'ANP a mis l'accent, sur les efforts déployés par l'armée nationale qui a «grandement veillé à préserver les institutions de l'Etat». «Nous avons considéré la sauvegarde de ces institutions comme étant la sauve-

garde des piliers de l'Etat algérien et la préservation de sa dignité au niveau national et dans les instances internationales», a-t-il souligné. «Il est certain que toutes ces réalisations que le gouvernement a pu concrétiser dans ces circonstances difficiles, voire parfois défavorables et hostiles, sont de réels acquis que seul un ingrat peut nier», a-t-il estimé. Gaïd Salah a relevé, dans ce contexte, «la réussite des institutions de l'Etat à la lumière de l'accompagnement vigilant de l'institution militaire afin de parcourir toutes les phases», citant, à ce propos, «la prise en charge réussie de exigences d'exécution des examens de fin d'année scolaire, sans oublier la bonne gestion, voire la mise en place des conditions idoines et appropriées pour la rentrée sociale et scolaire de la nouvelle année scolaire 2019-2020». «Telles sont les mesures judicieuses qui ont

LA QUESTION DU JOUR

Bronca dans la Chambre des communes

Suite de la page une

O r ce qui est tragique et beau est de nature à émouvoir l'électeur, qui, parce qu'il n'est pas un sadique lui, contrairement aux parlementaires, ferait en sorte que Johnson soit sauvé, qu'il ne meure même pas. Avant même de devenir Premier ministre, Johnson était déjà l'homme politique le plus populaire de Grande-Bretagne. Quelqu'un de populaire ne craint pas les élections, il en redemanderait plutôt. C'est précisément à les rendre proches et inéluctables que Johnson s'applique depuis qu'il a pris ses fonctions de Premier ministre. D'autant que tous les sondages disent que son camp, les conservateurs, les remporteraient, en dépit de leur division entre pro et anti-Brexit. Un clivage qui ne leur est pas propre, qui en particulier se retrouve avec quasiment la même acuité chez les travaillistes. Ceux qui sont pour le maintien dans l'UE mettent à dessein les six votes perdus par le Premier ministre sur le même plan, un peu comme s'il s'était agi pour l'essentiel de la même motion adoptée à six reprises consécutives, à chaque fois formulée de façon légèrement différente. Il n'en est rien en fait. De ces six votes, il en est en tout cas un, qui lui n'avait pas à départager une majorité et une minorité, puisqu'il obéissait à la règle des deux tiers des deux votants. L'auteur de la motion, en l'occurrence Johnson, qui en appelait à des élections anticipées pour le 15 octobre, l'emportait s'il obtenait au moins deux tiers des voix, mais était perdant s'il ne les obtenait pas. Au bout du compte, le vote s'est traduit par 298 pour et 56 contre. S'il a été perdu, c'est donc contre les abstentionnistes. La partie était donc jouable. Avec la règle de la majorité simple, comme pour les cinq autres votes, la motion passait. Les travaillistes qui n'ont cessé depuis au moins deux ans d'appeler à des élections générales ont préféré s'abstenir, dans le but premier de faire tomber le gouvernement. Il faut dire aussi qu'un Premier ministre qui suspend le Parlement pendant 5 semaines, ce qui ne s'est jamais vu, ne devait pas s'attendre à autre chose qu'à une bronca de la part des députés. A-t-il tout raté pour autant ? Cela, il faut attendre la reprise du 15 octobre pour le savoir.

M. H.

permis d'éviter de nombreux problèmes et ont empêché les ennemis de l'Algérie, à l'intérieur comme à l'extérieur, de trouver des prétextes pour se lancer dans la critique destructive et non constructive», a-t-il affirmé.

Lynda Naili

Militant pour l'indépendance de l'Algérie

Les archives françaises sur Maurice Audin seront déclassifiées

■ Les archives publiques françaises relatives à la disparition de Maurice Audin, militant pour l'indépendance de l'Algérie, disparu en 1957 et mort sous la torture, seront ouvertes, selon un arrêté publié hier au Journal officiel de la République française.

PH. A. D. R.



Par Sérine N.

L'arrêté prévoit «la libre consultation (...) des archives publiques relatives à la disparition de Maurice Audin conservées aux Archives nationales, aux Archives nationales d'outre-mer, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et au Service historique de la Défense». Le président français Emmanuel Macron avait reconnu officiellement en septembre 2018 la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de Maurice Audin. Dans une déclaration remise à sa veuve, Josette Audin, le président Macron avait reconnu, «au nom de la République française, que Maurice Audin avait été torturé puis exécuté ou torturé à mort par des militaires français qui l'avaient arrêté à son domicile». Le président français avait annoncé dans la foulée «l'ouverture des archives sur le sujet des disparus civils et militaires, français et algériens». Quelques mois auparavant, le témoignage d'un appelé du contingent – qui pense avoir enterré le corps de Maurice Audin – avait relancé l'exigence de vérité sur ce crime d'Etat vieux de 61 ans. En mai 2018, plus d'une cinquantaine de personnalités en France, historiens, politiques, juristes, jour-

nalistes et cinéastes, avaient demandé au président Macron de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat du militant algérien. «Le 11 juin 1957, pendant la bataille

d'Alger, Maurice Audin, mathématicien communiste de 25 ans, était arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune ne assistant à la faculté

d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps», avaient rappelé ces personnalités dans une lettre ouverte au président Macron. Le ministre des Moudjahidines,

Tayeb Zitouni, a affirmé, à plusieurs reprises, qu'entretenir des relations normales avec la France était tributaire du règlement de la question de la mémoire, que l'Algérie ne saurait abandonner. Connue pour la constance de ses positions, l'Algérie «ne renoncera pas à son droit» et ne se taira pas face aux crimes, au demeurant «imprescriptibles», perpétrés par la France à l'encontre du peuple algérien, a-t-il soutenu. Le ministre a rappelé que des commissions conjointes entre l'Algérie et la France travaillent actuellement sur les dossiers en suspens, à savoir celui des Algériens disparus durant la guerre de Libération, les crânes de dirigeants des résistances populaires exposés au musée de l'Homme à Paris, l'indemnisation des victimes des essais nucléaires et la restitution des

Dictée par les mutations économiques que vit le pays

Djellab souligne l'impératif de révision des statuts des chambres de commerce et d'industrie

Le ministre du Commerce, Said Djellab, a affirmé, avant-hier à Alger, que la révision des statuts, dispositions et mesures réglementaires de l'activité des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), constituait désormais «un impératif», dicté par les mutations économiques que vit le pays. «Nous avons pleinement conscience que l'absence d'une stratégie, aux contours clairement définis, empêche les chambres de commerce de s'acquitter de leur rôle et de concrétiser les projets des opérateurs», a indiqué Djellab dans son allocution d'ouverture d'une rencontre nationale avec les présidents des Chambres de commerce et d'industrie (CCI). Et de souligner que son secteur «connait parfaitement les difficultés qui entravent l'activité des CCI au niveau local, et celle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), notamment en ce qui concerne les statuts et dispositions réglementaires». Tous ces

points ont été inscrits au planing de travail, issu du programme d'action du ministère, lequel abritera des rencontres régionales visant à se rapprocher davantage des CCI et à écouter leurs préoccupations. Assurant ainsi que son département œuvre à assurer un climat de transparence et d'ouverture, avec l'intensification des opportunités d'investissement pour conférer plus d'attractivité aux CCI et renforcer leur rôle dans l'économie nationale. Le ministre s'attelle en coordination avec les présidents des CCI à examiner plusieurs questions, dont l'actualisation des statuts et dispositions réglementaires inhérentes aux structures, ressources humaines et moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de l'activité des chambres, en sus de l'exploitation des technologies de l'information dans le développement des activités des CCI et leur adaptation au développement enregistré dans le

domaine numérique. Le ministère du Commerce et les présidents des CCI s'attellent à élaborer une stratégie spéciale et une feuille de route définissant le fonctionnement de ces établissements qui constituent une soupape de sécurité pour l'opérateur économique algérien, a-t-il fait savoir. Le rôle du secteur consiste à travailler conjointement avec ces chambres, dans le cadre du dialogue et de la concertation, afin de créer un climat permettant de surpasser les difficultés et obstacles qui se dressent devant la forte volonté de préserver et de développer les acquis institutionnels, a-t-il soutenu. Lors de cette rencontre, le ministre a présenté les orientations stratégiques du secteur relatives au programme spécial élaboré au niveau du ministère, avec l'implication de l'ensemble des opérateurs économiques. «La conjoncture actuelle exige d'assurer la disponibilité des marchandises et des services, et ce à travers une coor-

dination étroite entre tous les acteurs, afin de garantir la sécurité économique et préserver le pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il poursuivi. Outre leur rôle dans l'information, la communication, la formation, l'accompagnement des opérateurs économiques et la mise en place des facilitations nécessaires, Djellab a dit que les chambres de Commerce et d'Industrie occupent une place qui les habilite à assumer un rôle institutionnel essentiel dans la relance du développement, la mobilisation des intervenants et la dynamisation de l'activité industrielle et commerciale. L'impulsion de cette dynamique, a-t-il estimé, est à même d'encourager tous les acteurs, en l'occurrence les chefs d'entreprises et les hommes d'affaires, à poursuivre leurs actions visant à consolider la place des produits algériens, à assurer leur disponibilité sur les marchés nationaux et leur promotion sur les marchés extérieurs. Karim F.

Complexe El-Hadjar

Des mesures pour renforcer l'approvisionnement en minerai de fer

Plusieurs mesures ont été décidées pour renforcer, depuis avant-hier, l'approvisionnement en minerai de fer du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), a annoncé le ministère de l'Industrie et des Mines, dans un communiqué. Lors d'une réunion présidée dimanche par la ministre de l'Industrie et des Mines, M^{me} Djamila Tamazirt, et regroupant les responsables des groupes Imetal, Sider Annaba et Manal ainsi que les représentants du ministère des Transports et des Travaux publics, il a été notamment décidé la mise en place, dès avant-hier, des moyens et de la logistique nécessaires pour augmenter la cadence des approvisionnements du complexe en minerai de fer à partir des mines d'Ouenza et Boukhadra et constituer les

stocks pour alimenter le complexe. Les participants à la réunion ont également décidé le renforcement des moyens de transport par la contribution de la SNTF et tendre vers une navette de quatre rames/j et la SNTR, à raison de 50 camions/j, pour acheminer le minerai de fer vers le complexe et maintenir des niveaux de stocks adéquats, selon le communiqué. Cela permettra de régler les problèmes liés à l'accès au niveau des mines de Ouenza et Boukhadra et l'aménagement d'espaces supplémentaires de stockage au niveau du complexe, a poursuivi la même source. A cet effet, un comité de suivi, regroupant tous les intervenants, a été mis en place pour prendre en charge les aspects liés à l'approvisionnement en minerai de fer, le transport et la mise en place de la

logistique nécessaire au niveau du complexe et des mines. Le comité mettra en place un dispositif de suivi des stocks de minerai pour éviter des situations similaires, souligne le ministère. Après six jours d'arrêt, dû à la baisse de stocks de fer brut à un niveau ne permettant pas la poursuite de son activité, suite à des problèmes techniques, le haut fourneau du complexe Sider El-Hadjar a été remis en marche dimanche dernier après l'acheminement de minerai de fer vers le complexe qui atteindra les 120 000 T dans la première phase, rappelle la même source. Ainsi, la réunion, qui a permis de faire le point de situation qui prévaut dans le complexe, a dégagé une feuille de route qui offre une prise en charge réelle et effective de tous les aspects permettant

un niveau de production optimale pour le complexe. La ministre a insisté sur l'importance du complexe El-Hadjar pour l'économie nationale, rappelant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la modernisation et la réhabilitation de ces installations dont la sauvegarde requiert une collaboration étroite entre les différents intervenants pour le bon fonctionnement de ce complexe, indique la même source. M^{me} Tamazirt a ainsi incité les différentes parties à travailler en étroite coordination, dans un cadre de rigueur, afin de permettre au complexe de retrouver des niveaux de production nécessaire pour la satisfaction de la demande nationale et son positionnement sur le marché de l'export, a ajouté le communiqué. Lamia R.

Grâce à la récolte céréalière de la saison

L'Algérie pourra se passer de l'importation d'orge et de blé

■ La récolte céréalière enregistrée cette saison (2018-2019) permettra à l'Algérie de se passer de l'importation d'orge et de blé dur, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, précisant que les quantités récoltées à ce jour dépassaient celles de la saison dernière.

Par Mahi O.

« Le marché algérien est suffisamment approvisionné en orge et en blé dur et tous les indicateurs relèvent que le pays pourra se passer de l'importation de ces céréales », a déclaré le ministre en marge de l'installation de la Commission intersectorielle chargée de préparer et de suivre la grande campagne nationale de reboisement, selon un communiqué du ministre. Omari a ajouté qu'il prévoyait que la production céréalière pour la saison 2018-2019 atteigne « un niveau historique, jamais enregistré depuis l'indépendance », précisant que les quantités récoltées à ce jour dépassaient celles de la saison dernière, estimées à 27 millions de quintaux. Le ministre a fait savoir que son secteur s'attellait à l'élaboration d'un plan d'action pour le développement de la filière céréalière, notamment le blé tendre, lequel sera soumis au



P.N.D. R.

Gouvernement conformément aux instructions du Premier ministre. Il a, dans ce contexte, fait état de la mise en place d'un

groupe de travail chargé de l'élaboration d'une étude approfondie sur les moyens de réduire les importations de blé tendre, pré-

sant qu'il s'agit notamment de rationaliser les importations à travers la régulation du marché des céréales et l'approvisionnement

des minoteries. Une commission intersectorielle regroupant les secteurs de l'Agriculture, des Finances, de l'Industrie et du Commerce a d'ailleurs été installée récemment à cet effet, a-t-il précisé. Il s'agit aussi, selon le ministre, de booster la production nationale, notamment en étendant la culture de ces céréales au Sud, et de revoir le mode de consommation des citoyens par la rationalisation de la consommation de blé tendre et l'encouragement de la consommation de l'orge et du blé dur. Par ailleurs, conformément aux instructions du Premier ministre relatives à la rationalisation des importations, deux conventions ont été signées récemment entre les ministères de l'Agriculture et des Transports pour promouvoir l'utilisation des navires battant pavillon algérien dans l'importation du blé tendre et du lait en poudre, ce qui permettra de réduire les dépenses en devises

M. O.

Pétrole

Le panier de l'Opep progresse à 62 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a progressé à 62,00 dollars lundi après avoir terminé la semaine dernière à 60,75 dollars, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Lundi, les prix de l'or noir ont terminé la séance en hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'est apprécié de 1,02 dollar, ou 1,6% pour terminer à 62,52 dollars à Londres. A New York, le baril américain de WTI pour octobre, la référence sur le marché, a pris 1,33 dollar ou 2,4% pour clôturer à 57,85 dollars. Les cours ont été soutenus par les déclarations de nouveau ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdel Aziz ben Salmane qui s'est dit favorable à la poursuite de la politique de baisse de la production de pétrole afin d'absorber les excédents. Il a aussi assuré que la politique pétrolière de son pays, qui assure le tiers de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), ne connaîtrait pas de changement de cap. Ces déclarations interviennent à la veille de la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC). Ce Comité qui tiendra jeudi sa 17^{ème} réunion à Abu Dhabi (Emirats Arabes unis) est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigéria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep

(Russie et Kazakhstan). Cette réunion sera consacrée à l'analyse de la situation du marché pétrolier international et de ses perspectives à court et moyen terme, ainsi que l'examen des niveaux de conformité des ajustements de production par rapport aux engagements tenus par les pays membres de l'Opep et les pays participants non membres de l'Organisation, avait indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué. Créé à la suite de la 171^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la « Déclaration de coopération » de la réunion ministérielle mixte Opep-pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016, il est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep. L'Opep avait convenu en décembre 2018 avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire de 9 mois

allant du 1^{er} juillet 2019 jusqu'à 31 mars 2020.

Le géant saoudien Aramco est « prêt » pour l'entrée en Bourse

Le géant pétrolier Aramco est « prêt pour son introduction en Bourse » mais « la décision relève du gouvernement », a déclaré hier à la presse le P-DG de l'entreprise publique saoudienne Amin Nasser, lors d'un congrès des pays producteurs à Abu Dhabi. « L'une des premières activités de cotation ("listing") sera locale mais nous sommes également prêts pour les étrangères », a ajouté M. Nasser, alors que l'entrée en Bourse de l'entreprise avait été repoussée en raison de conditions de marché défavorables. Le journal américain « Wall Street Journal » avait rapporté la semaine dernière qu'Aramco envisageait de faire ses débuts sur le marché intérieur, et que l'entreprise s'introduirait par la suite sur le marché boursier international, citant Tokyo. Le mastodonte saoudien prévoit de faire flotter environ 5% de l'entreprise d'Etat en 2020 ou 2021 dans ce qui pourrait être la plus importante

vente d'actions au monde. Cette future introduction en Bourse constitue la pierre angulaire d'un programme de réformes initié par le puissant prince héritier Mohammed ben Salmane pour sevrer l'économie saoudienne de sa dépendance vis-à-vis du pétrole. La mise sur le marché des 5% d'Aramco devrait rapporter 100 milliards de dollars (90 milliards d'euros), bien que des experts soient sceptiques sur la valorisation globale de la compagnie à 2 000 milliards de dollars (1 811 milliards d'euros). La difficulté à atteindre la somme souhaitée par les autorités saoudiennes est largement considérée comme la raison du report de l'introduction en Bourse, initialement prévue pour 2018. Au début du mois, Aramco avait déclaré que son bénéfice net du premier semestre de 2019 avait chuté de près de 12% pour s'établir à 46,9 milliards de dollars (42,4 milliards d'euros) en raison de la baisse du prix du brut. C'était la première fois que l'entreprise publiait des résultats financiers semestriels quelques mois après avoir dévoilé ses comptes pour la première fois en avril, se révélant être l'entreprise la plus rentable au monde. Salem K./APS

Changes

L'euro et la livre sterling en légère baisse face au dollar

L'EURO et la livre sterling baissent légèrement hier face au billet vert dans un marché calme qui attend la Banque centrale européenne (BCE) et surveille le Brexit. Dans la matinée, l'euro perdait 0,08% face au billet vert à 1,1039. La livre sterling, de son côté, perdait 0,15% face au billet vert, à 1,2327 dollar, et 0,09% face à la devise européenne, à 89,57 pence pour un euro. Cette semaine, l'attention des investisseurs se tournera vers la réunion de la Banque centrale européenne jeudi, où des mesures de relance de l'activité économique sont attendues. « Mais la barre pour un ensemble de mesures très accommodantes a été mis tellement haute qu'elles pourraient décevoir le marché », selon un analyste soulignant une tendance légèrement favorable à la devise européenne. Un assouplissement monétaire rend la devise moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes. Concernant la livre sterling, qui a nettement grimpé lundi après de bonnes données économiques pour le pays, « les investisseurs vont scruter attentivement ce que le gouvernement va faire », a souligné un autre analyste. Les députés britanniques ont infligé mardi une nouvelle défaite cuisante au Premier ministre Boris Johnson en refusant encore une fois de déclencher des législatives anticipées, avant que le Parlement ne soit suspendu jusqu'au 14 octobre, deux semaines seulement avant la date prévue pour le Brexit. Avant le vote, le chef de gouvernement a assuré qu'il ne demanderait « pas un nouveau report » du Brexit, prévu le 31 octobre, en dépit d'une loi entrée en vigueur lundi après l'assentiment de la reine Elizabeth II.

A. Y./Agences

Tizi-Ouzou

Prévision de livraison de plus de 1 600 logements AADL d'ici la fin de l'année

■ Un total de 1 624 logements de la formule location-vente seront livrés d'ici la fin de l'année en cours dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi de la direction locale du logement. Selon un point de situation des projets de ce type de logements gérés par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), communiqué par la même direction, ces 1 624 unités qui seront livrées à partir de fin septembre-début octobre prochain, sont réparties sur trois communes.



Ph. > D. R.

Par Nassima A.

Il s'agit des 903 logements en voie d'achèvement au pôle d'excellence de Oued Fali, dans la commune de Tizi-Ouzou, de 521 autres unités sur un programme total de 1 000 unités, implantés à Draa El Mizan, et des 200 logements de Tamda dans la commune de Ouaguenoune,

a-t-on précisé dans le même document. La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, au titre des exercices 2013, 2018 et 2019, d'un programme de logements de la formule location-vente d'une consistance globale de 14 554 unités. Le premier (inscrit en 2013) est d'une consistance de 5 700 dont 3 000 (répartis en deux tranches de 2 000 et 1 000 logements) sont implantés au

pôle d'excellence de Oued Fali, 1000 à Draa El Mizan, 1 000 autres à Azazga, 500 à Aghribs et 200 à Tamda. Sur ce programme, la construction de 131 logements projetés à Draa El Mizan et 107 autres à Azazga n'a pas été lancée à cause d'oppositions alors que le lancement de 40 autres logements à Aghribs est conditionné par la réalisation de travaux de stabilisation de la par-

tie située en aval du lycée de cette même localité, a-t-on précisé. Le programme de 2018 est d'une consistance de 7000 logements, au profit des localités de Draa El Mizan (1 500 unités), Bouzguène (2 300), Tizi Ouzou (1 000), Draa Ben Khedda (650), Boghni (458), Aghribs (453) et Tamda (639), a-t-on rappelé. Les procédures (choix du bureau d'étude, levée des contraintes choix ou installations d'entreprises, réalisation des voies primaires et secondaires) sont en cours pour le lancement des chantiers, a-t-on ajouté en soulignant qu'à Draa El Mizan, les travaux de construction de 1 082 logements sont en cours. Le reste de ce programme est bloqué suite à l'opposition d'une famille. La tranche inscrite en 2019 est d'une consistance de 1 854 logements dont 1000 sont implantés au nouveau pôle urbain d'Imlél à Azazga, et 854 au pôle d'excellence de Tizi-Ouzou. Pour ces deux programmes, la procédure de choix des bureaux d'études est en cours, a-t-on indiqué de même de source.

N. A./APS

Oran

121 ha d'espaces boisés détruits par les incendies depuis début juin

Les incendies ont détruit 121 hectares d'espaces boisés dans la wilaya d'Oran depuis l'activation du plan de lutte contre les feux le 1^{er} juin dernier, a-t-on appris de la conservation des forêts. La chef de bureau prévention et lutte contre les feux de forêt à la Conservation, Benhalima Houaria a indiqué que 23 foyers d'incendies ont été enregistrés

de juin au 8 septembre en cours ravageant une surface globale de 121 ha dont 48 ha de forêt, 69 ha de maquis, 4 ha de broussailles. La même responsable a souligné que le nombre d'incendies a augmenté par rapport à la même période de l'année écoulée (13 foyers détruisant 12 ha dont 4 ha de maquis et 8 ha de broussailles). Les feux dont les causes

restent inconnues ont touché les forêts d'Oran, de Bousfer, d'El Ancor, de Misserghine, d'Arzew, d'Ain El Kerma et de Gdyl, a-t-on fait savoir, signalant que la majorité des pertes en patrimoine forestier a été enregistré au mois de juillet avec 107 ha de surfaces forestières. La conservation des forêts a mobilisé, au mois de juin dernier, 19 brigades mobiles au

titre du dispositif de lutte contre les feux de forêts comportant 96 agents, 10 tours de contrôle répartis en différents forêts, 10 camions citernes, 12 autres d'alimentation en eau et autres engins. Le patrimoine forestier s'étend sur 41 258 ha de pin d'Alep, de liège et d'eucalyptus, soit 20 pour cent de la surface totale de la wilaya. **Samy Y.**

El Oued

13 nouvelles structures éducatives dans les trois paliers scolaires

Le secteur de l'Education de la wilaya d'El Oued a été renforcé au titre de la nouvelle rentrée scolaire (2019/2020), par la mise en exploitation de treize nouveaux établissements scolaires couvrant les trois paliers, a-t-on appris lundi auprès des responsables du secteur. Il s'agit de six groupements scolaires dans le cycle primaire,

de cinq collèges d'enseignement moyen (CEM), et deux lycées, a indiqué le directeur de l'éducation Abdelmajid Benkadache. S'agissant de la restauration scolaire, sept cantines demi-pension ont été réceptionnées dans les cycles moyen et secondaire, et 11 autres structures similaires au primaire, au titre du programme

national de généralisation des prestations de restauration scolaire au profit des élèves scolarisés, tous paliers confondus, a-t-il ajouté. Dans l'objectif d'assurer de meilleurs conditions de scolarisation des élèves des travaux de restauration ont été menés par le secteur, ciblant 363 écoles primaire, la réalisation de 100 classes d'exten-

sion, et 41 salles de cours, selon la même source. Ces nouvelles réalisations éducatives permettront d'atténuer le phénomène de surcharge des classes et le rapprochement des établissements scolaires de la population notamment dans les régions enclavées, a assuré le directeur de l'éducation de la wilaya de Ouargla. **N. T.**

Légère hausse de la collecte de céréales à Médéa

Un volume de 784 000 quintaux enregistré

Une «légère» hausse de la collecte des produits céréaliers a été enregistrée à Médéa, au titre de la campagne moisson-battage 2019, correspondant à un volume global de plus de 784 000 quintaux, selon le directeur local des services agricoles (DSA). L'amélioration du dispositif de collecte, géré par la Coopérative de céréales et de

légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, et la mise à la disposition des producteurs de 19 points de collecte, ont permis de passer d'une collecte d'environ 775 000 quintaux, en 2018, pour une production estimée, à l'époque, aux alentours de 2,291 millions de quintaux, à 784 000 quintaux, lors de la campagne moisson battage 2019, a précisé

Boualem Madani. Le même responsable a fait part, en revanche, d'un recul de la production de céréales pour cette saison, dont le volume engrangé se situe à 2,028 millions de quintaux, soit une baisse de près de 270 000 quintaux, expliquant la baisse par le manque de pluviométrie enregistré durant les mois de février et mai derniers, et

les feux de récolte. Ces deux facteurs conjugués ont provoqué, selon le DSA, la perte d'une superficie de 14 775 hectares, dont 12 900 hectares en raison du manque de pluie, 1 670 hectares affectés par la grêle, alors que 172 hectares ont été détruits par des incendies.

Y. H./APS

M'sila Réception de 12 terrains de jeu depuis janvier dernier

AU TOTAL, 12 terrains de jeu en gazon synthétique répartis à travers les communes de la wilaya de M'sila ont été réceptionnés depuis janvier dernier, ont annoncé les services de la wilaya. Ces projets, réalisés au profit de la jeunesse de la wilaya, ont contribué au renforcement du sport de proximité, le football notamment, et ont créé une animation au niveau des communes bénéficiaires tout en encourageant la compétition et offrant – pendant la réalisation – un plan de charge aux entreprises spécialisées dans le domaine de la pose du gazon synthétique, a-t-on précisé. La réalisation de ces infrastructures sportives a nécessité la mobilisation d'un fonds de plus de 120 millions de DA puisé du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon des explications fournies par les mêmes services. L'opération portant réalisation de 20 aires de jeux sera entamée «avant la fin de cette année» et touchera les grandes agglomérations de la wilaya, ont noté les mêmes services, ajoutant que des mesures seront prises dans un futur proche ciblant la préservation et l'entretien de ces structures sportives.

Agences

Maroc

Le procès de la journaliste Hajar Raissouni reporté

■ La justice marocaine a décidé lundi de renvoyer au 16 septembre le procès pour «avortement illégal» d'une journaliste marocaine, avant de rejeter sa demande de liberté.

Par Fella Y.

Hajar Raissouni, 28 ans, reporter du quotidien arabophone «*Akhbar Al-Yaoum*», risque jusqu'à deux ans de prison aux termes du code pénal marocain qui sanctionne l'avortement quand la vie de la mère n'est pas en danger. Elle est également poursuivie pour «*débauche*». L'équipe de défense, groupant une vingtaine d'avocats, a longuement plaidé pour sa remise en liberté devant une salle comble, en mettant notamment en avant «*les contradictions entre les dispositions constitutionnelles relatives aux libertés et l'appareil judiciaire*». Le tribunal de Rabat a délibéré pendant plusieurs heures avant de rejeter leur demande. Arrêtés et jugés en même temps qu'elle, son fiancé, le médecin traitant, un infirmier et une secrétaire médicale vont eux aussi rester en prison jusqu'à la prochaine audience, selon les avocats de la défense. Dénonçant une «*affaire politique*», la jeune femme, en détention depuis son arrestation le 31 août devant un cabinet médical de Rabat, assure avoir été soignée pour une hémorragie interne. «*On l'a arrêtée, on l'a placée en détention et après on a cherché les preuves d'un possible avortement, le dossier est vide*», selon son avocat Saad Sahli. Le parquet de Rabat, lui, assure que cette arrestation «*n'a rien à voir avec sa profession de journaliste*» mais est intervenue dans le cadre d'une enquête judiciaire plus globale visant le cabinet médical. Depuis son arrestation, féministes et défenseurs des droits humains avaient appelé à sa libération dans différents messages de soutien. Lundi, quelques centaines de personnes se sont rassemblées



devant le tribunal avant l'ouverture de l'audience pour apporter leur soutien à la journaliste au nom du respect des libertés individuelles. «*Liberté pour Hajar*», «*Notre société est en danger*», ont scandé les manifestants avant l'ouverture du procès. Au Maroc, les arrestations dans les affaires d'avortement concernent en général les praticiens et très rarement les patientes, selon un communiqué de l'organisation Human Rights Watch (HRW), citant Chafik Chraïbi, le président de l'Association marocaine contre les avortements clandestins (Amlac). «*La façon sélective d'appliquer les lois dans notre pays (...) montre le refus de l'Etat marocain de mettre en place un véritable Etat de droit*», a estimé l'homme d'affaires engagé Karim Tazi, présent à la manifestation. «*Nous sommes ici pour dénon-*

cer les lois discriminatoires et soutenir Hajar Raissouni», a déclaré Samira Muheya, vice-présidente de la Fédération des ligues des droits des femmes (FLDF). «*La décision d'avorter est une décision personnelle*», a-t-elle dit. Interpellé cette semaine sur le sujet, le porte-parole du gouvernement a rappelé que la révision du code pénal – y compris les dispositions concernant l'avortement – figurait à l'ordre du jour des débats parlementaires. Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), qui était jusque-là resté silencieux, a déclaré lundi «*suivre avec intérêt le débat sur les libertés individuelles et la question de l'interdiction volontaire de la grossesse*» et prévoit de «*présenter des recommandations d'amendement du code pénal*» dans les prochains jours.

17 morts dans l'accident d'un bus emporté par une crue

L'accident de bus survenu dimanche lors de la crue d'un oued (rivière) dans le sud-est du Maroc a fait au moins 17 morts et 29 blessés, selon le dernier bilan publié lundi par les autorités locales. Les corps de six passagers avaient été trouvés au moment de l'accident et les recherches ont depuis permis de retrouver 11 autres cadavres, après ce drame survenu près d'un village de la région d'Errachidia, selon la même source. Les recherches se poursuivent pour retrouver d'autres victimes éventuelles, selon la même source. Dimanche, 29 passagers, blessés à des degrés variables, ont été transférés vers l'hôpital régional de la ville voisine d'Errachidia. Leur état de

santé est «*stable et ne suscite pas d'inquiétudes*», selon un responsable au ministère de la Santé cité par l'agence de presse marocaine (MAP). Le bus de liaison régionale s'est renversé en traversant un pont près du village d'El Khank à la suite de crues causées par les pluies diluviennes, selon les autorités locales. Lors d'une visite sur place dimanche, le ministre de l'Équipement, Abdelkader Amara, a souligné que les citoyens devaient être attentifs aux alertes météo et ne pas les traiter «*avec imprudence*», d'autant plus que le niveau de crue de certains oueds est assez exceptionnel cette année, selon l'agence MAP. Le Maroc est touché depuis une dizaine de jours par des orages violents qui ont provoqué une crue meurtrière fin août sur un terrain de foot dans la région de Taroudant (sud) puis des inondations ayant causé des dégâts matériels importants dans plusieurs localités du pays. Située aux confins du désert, la région du Drâa-Tafilalet, où se trouve la province d'Errachidia, est sujette à deux phénomènes climatiques extrêmes, la sécheresse et les crues, avec une topographie accidentée accentuant l'ampleur des inondations. L'inondation est «*le premier risque en termes de personnes tuées au niveau national*», selon un rapport consacré aux risques climatiques publié en 2016 par l'Institut royal des études stratégiques (Ires). Des inondations frappent régulièrement les régions isolées du Maroc, avec des crues subites capables de transformer les lits secs des oueds en torrents destructeurs. En 2014, des inondations liées à des pluies torrentielles avaient fait une cinquantaine de morts et des dégâts considérables dans le Sud. F. Y. /APS

Présidentielle en Tunisie

L'ISIE entame la distribution du matériel électoral

La Haute instance indépendante de la surveillance des élections (Isie) en Tunisie, a entamé, lundi, la distribution du matériel électoral à travers les différentes circonscriptions de la République, a affirmé son président Nebil Baffoun, soulignant que l'Isie est prête pour l'élection présidentielle anticipée dont le scrutin aura lieu dimanche prochain. A ce propos, le président de l'Isie, a précisé que l'instance compte 33 bureaux dont 27 en Tunisie et 6 à l'étranger. «*Trente mille bureaux de vote répartis sur 5467 bureaux à en Tunisie et 384 à l'étranger accueilleront les électeurs*», a-t-il mentionné, dans une déclaration à l'agence TAP. M. Baffoun a fait observer, en outre, que «*près de 60 000 personnes entre membres et prési-*

dents des bureaux de vote seront mobilisés le jour du scrutin et veilleront à la réussite de l'opération». Les 4 500 observateurs qui suivent à présent la campagne électorale seront renforcés par d'autres effectifs le jour du scrutin. «*De nombreuses demandes ont été déposées à l'Isie*», a indiqué Baffoun. La présidentielle tunisienne a vu la candidature de 26 «*prétendants*» issus de formations politiques et autres indépendants. La campagne électorale débutée le 2 septembre en cours prendra fin le 13 septembre à minuit. Le 14 est jour de silence électoral. Pour les circonscriptions à l'étranger, le 11 septembre est le dernier jour de la campagne. Les Tunisiens voteront le 15 à l'intérieur du pays et les 13, 14 et 15 à l'étranger de 8h00 à 18h00 heure locale. Le

premier bureau de vote ouvrira ses portes aux électeurs à Sidney, en Australie, le 12 septembre, eu égard au décalage horaire. Le dernier bureau à fermer ses portes est à San Francisco (USA), le 16 septembre heure de Tunis.

La Ligue arabe participe à l'observation du scrutin

La Ligue des Etats arabes a annoncé, lundi, qu'elle entend dépêcher une mission pour prendre part à l'observation des élections présidentielles en Tunisie, prévues le 15 septembre courant. «*Les membres de la mission, appartenant à différentes nationalités arabes, à l'exception de la Tunisie, seront déployés dans des différents*

gouvernorats du pays, et ce, dans le cadre du soutien de la Ligue à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en Tunisie», indique la Ligue dans un communiqué. «*Les membres de la mission, attendus mercredi en Tunisie, devront rencontrer les différents acteurs concernés par la préparation et l'organisation de ces élections dont l'Instance supérieure indépendante pour les élections*». La Ligue arabe a souligné que «*sa mission vise à surveiller le processus électoral avec neutralité et impartialité, notamment les campagnes électorales des candidats, les scrutins, le dépouillement des bulletins de vote et le respect des lois et règles en vigueur, ainsi que la conformité aux normes internatio-*

nales», a ajouté le communiqué. Et d'assurer que «*la sélection des membres de la mission s'est faite sur la base de (...) l'expertise en matière d'observation, de la crédibilité et de la diversité des nationalités*». A l'issue de leur mission, les observateurs arabes soumettront un rapport préliminaire, avant de présenter, au Secrétaire général de la Ligue, un rapport final avec des observations détaillées des recommandations spécifiques. La présidentielle tunisienne, dont la campagne électorale bât son plein dans une ambiance compétitive entre les candidats et dans un climat de plus serein, a vu aussi le déploiement des observateurs de l'UE durant laquelle campagne T. Kh./R. M.



Afghanistan

Les talibans menacent Trump de nouveaux combats si les pourparlers cessent

■ Les talibans ont averti hier que les combats continueraient en Afghanistan si les États-Unis abandonnent les discussions sur un retrait de leurs troupes, comme l'a déclaré le président américain Donald Trump en affirmant qu'elles étaient «terminées pour de bon».

Par Rosa C.

«**N**ous avons deux façons d'en finir avec l'occupation de l'Afghanistan, celle du jihad et des combats, et celle des pourparlers et des négociations. Si Trump veut arrêter les discussions, nous emprunterons le premier chemin et ils le regretteront bientôt», a dit un porte-parole, Zabihullah Mujahid. La veille, M. Trump avait martelé que les négociations avec les talibans étaient «terminées pour de bon», après l'annulation d'une rencontre secrète prévue à Camp David dont l'idée même a suscité la perplexité à Washington. Les propos du locataire de la Maison-Blanche tranchaient avec ceux de son chef de la diplomatie Mike Pompeo qui

n'avait pas exclu dimanche une reprise des discussions avec les insurgés afghans. «Elles sont terminées pour de bon. En ce qui me concerne, elles sont terminées», a lancé M. Trump, optant pour un ton résolument offensif. Après avoir rompu ces négociations qui semblaient pourtant sur le point d'aboutir à un accord historique après 18 ans de guerre, Donald Trump a assuré que l'armée américaine avait durci son offensive contre le mouvement rebelle depuis l'attentat meurtrier de jeudi à Kaboul qui a tué un soldat américain. «Au cours des quatre derniers jours, nous avons frappé nos ennemis plus fort qu'à n'importe quel moment ces dix dernières années», a-t-il tweeté, en réponse à la menace des talibans

dimanche de faire «souffrir» l'Amérique. La spectaculaire rupture des tractations signifie-t-elle l'abandon du retrait progressif d'une partie des 13 000 à 14 000 soldats américains en Afghanistan, tel qu'envisagé dans l'accord qui était en négociation ? «J'aimerais partir mais nous partirons au bon moment», a répondu, évasif, M. Trump, élu sur la promesse maintes fois répétée de «mettre fin aux guerres sans fin». Visiblement désireux de contrer l'image d'un président qui gouverne par à-coups dans une Maison-Blanche placée sous le signe du chaos, M. Trump a dénoncé avec virulence les articles évoquant des dissensions au sein de son équipe. Des médias américains ont rapporté que le vice-président Mike Pence, mais aussi le conseiller à la sécurité nationale John Bolton, étaient opposés à la venue des talibans à Camp David, la résidence secondaire des présidents américains théâtre de plusieurs sommets historiques. «Cette histoire est fautive !», a assuré M. Trump. «Les médias malhonnêtes aiment faire croire que la confusion règne à la Maison-Blanche, mais ce n'est pas le cas», a protesté le



REUTERS

milliardaire républicain. Quelques minutes plus tard pourtant, il accréditait l'idée que seule son analyse comptait et que l'avis de son équipe rapprochée lui importait peu. «Pour ce qui est des conseillers, j'ai suivi mes conseils», a-t-il lâché. «Il y avait une rencontre prévue, c'était mon idée, et c'était aussi mon idée de l'annuler», a-t-il résumé, martelant sa conviction que Camp David aurait été «un bon endroit». Le principe même d'une rencontre avec les talibans

dans cette résidence a soulevé de vives réactions chez certains républicains à quelques jours du 18^e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001. «Camp David est le lieu où les dirigeants de l'Amérique se sont retrouvés pour planifier notre riposte après qu'Al-Qaïda, soutenue par les talibans, eut tué 3 000 Américains le 11 septembre. Aucun membre des talibans ne devrait mettre les pieds là-bas».



Commentaire

Décence

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis le début du mandat de Donald Trump, le Premier ministre israélien se sent pousser des ailes et ne recule plus devant aucune ignominie pour humilier les Palestiniens, même ceux avec une nationalité israélienne. Heureusement que certaines lignes rouges continuent à être respectées même si malheureusement les dépassements se multiplient. En effet, Benjamin Netanyahu a échoué cette semaine à faire voter au Parlement israélien un amendement qui aurait légitimé l'envoi par son parti, le Likoud, de centaines de militants munis de caméras dans les bureaux de vote, durant les législatives prévues le 17 septembre. L'objectif, à peine déguisé, était d'intimider les électeurs des circonscriptions à majorité arabe du pays, afin de les dissuader de se rendre aux urnes. Cet échec était écrit depuis que le dissident de droite, Avigdor Lieberman, a refusé de s'y associer, lundi matin. Son vote décisif en comité a empêché l'examen de l'amendement en assemblée plénière. Lieberman a estimé que la supervision des élections, mécanique bien rodée dans un pays qui n'a jamais connu de scandale majeur de fraude électorale, devait être confiée à des fonctionnaires, et non «à la milice privée de Netanyahu». Ce rejet ne change rien à l'affaire, le débat sur les caméras a déjà fait son office, en mobilisant la base de Netanyahu. Dans une vidéo publiée sur Facebook dimanche soir, le Premier ministre les avait mis en garde contre ses opposants qui conspirent, affirmait-il, afin de «voter» les élections. Au passage, le Chef du gouvernement israélien tirait un écran de fumée sur tous les autres enjeux de la campagne. Il faisait passer au second plan les révélations de la presse sur les accusations de corruption qui pèsent sur lui, et effaçait toute discussion sur l'impasse de la politique purement sécuritaire que son gouvernement mène à Ghaza, où la crise économique et humanitaire s'éternise, et d'où des roquettes sont tirées avec régularité depuis le mois d'août. Cet amendement n'a rien d'une improvisation, à huit jours du scrutin, alors qu'aucun sondage ne donne à Netanyahu et à ses alliés de la droite ultranationaliste et religieuse une majorité leur assurant de former un gouvernement. Netanyahu poursuit en réalité une stratégie longuement mûrie et éprouvée : déjà en 2015, au jour de précédentes législatives âprement disputées, il avait électrisé ses électeurs en affirmant que les Arabes se rendaient aux urnes «en masse», dans des bus qu'il disait affrétés par des ONG de gauche. Au dernier scrutin, en avril 2019, le Likoud avait déjà dépêché près de 1 200 militants dans les bureaux de vote arabes, au mépris du droit, et en totale impunité. Une agence de communication liée au parti, impliquée dans cette campagne, s'était par la suite vantée d'avoir contribué à réduire le vote arabe. Netanyahu compte ainsi gagner en adoptant la politique de l'indécence la plus totale que même certaines figures de l'extrême-droite israélienne rejettent. Reste à savoir si cela s'avèrera être une stratégie une nouvelle fois gagnante ou si les deux derniers mandats du Premier ministre issu du Likoud entaché par une série de scandales auront fini de dissuader une partie de sa base électorale.

F. M.

Corée du Nord

Pyongyang propose la reprise du dialogue et tire deux «projectiles»

La Corée du Nord a tiré hier deux nouveaux «projectiles», quelques heures après avoir proposé aux États-Unis de reprendre fin septembre les négociations sur son programme nucléaire, au point mort depuis février. Les deux «projectiles non identifiés» ont été lancés hier à l'aube depuis la région de Kaechon, dans la province de Pyongan du Sud, au centre du pays, et ont parcouru environ 330 km en direction de la mer du Japon, a indiqué l'armée de la Corée du Sud. «Nous exhortons le Nord à mettre fin à ces actes qui exacerbent les tensions dans la région», ont déclaré les responsables de l'état-major sud-coréen dans un communiqué. Le terme «projectile» est habituellement employé par l'armée sud-coréenne pour qualifier des missiles à courte portée nord-coréens. Un haut responsable du gouvernement américain a indiqué avoir été informé de ces nouveaux tirs et assuré que Washington suivait la situation de près avec ses alliés dans la région. Ce nouvel essai d'armes est intervenu quelques heures après que le régime nord-coréen a affirmé être prêt à reprendre les négociations avec les États-Unis. Celles-ci sont au point mort depuis février, quand Donald

Trump et Kim Jong Un avaient échoué à trouver un accord sur la dénucléarisation nord-coréenne. «Nous voulons nous retrouver en face-à-face avec les États-Unis fin septembre, à une date et en un lieu dont nous pouvons convenir», a déclaré la vice-ministre nord-coréenne des Affaires étrangères Choe Son Hui dans un communiqué diffusé lundi par l'agence de presse officielle KCNA. La période évoquée par Pyongyang coïncide avec l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, qui se tient la dernière semaine de septembre à New York et réunit des dirigeants du monde entier. Mais il n'est pas encore clair si une rencontre entre le négociateur américain Stephen Biegun et ses homologues nord-coréens pourrait avoir lieu à cette occasion. «Je dis toujours qu'il est bon de se rencontrer, voyons ce qui va se passer», a répondu Donald Trump, interrogé par la presse sur l'offre nord-coréenne. Il a saisi l'occasion pour souligner une fois de plus sa «très bonne relation» avec le numéro un du régime nord-coréen. Interrogé par l'AFP, le département d'Etat américain a assuré n'avoir aucune réunion à annoncer à ce stade. Mais l'administration Trump a multiplié les

appels à la relance des pourparlers. Stephen Biegun, dont les entretiens avec ses homologues nord-coréens se comptent sur les doigts des deux mains depuis sa nomination il y a près d'un an, avait ainsi exhorté vendredi Pyongyang à cesser de faire «obstacle» aux négociations avant qu'il ne soit trop tard. «Nous avons fait clairement savoir à la Corée du Nord que nous sommes prêts à discuter dès qu'ils nous feront signe», avait répété l'émissaire américain, proposant de «lancer un cycle intensif de négociations». De son côté, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo avait dit dimanche avoir «bon espoir» d'un retour à la table des négociations «dans les prochains jours ou semaines». Après une dangereuse montée des tensions, les deux pays ont entamé un dialogue inédit depuis la rencontre historique de Donald Trump et Kim Jong Un en juin 2018 à Singapour. Mais leur deuxième sommet, en février à Hanoï, s'est soldé par un échec : le président américain a refusé de commencer à lever les sanctions en échange d'un simple début de désarmement nucléaire proposé par le dirigeant nord-coréen.

Festival international de la bande dessinée à Alger

Les lauréats prendront part au Festival Comic Con

■ Le Festival international de la bande dessinée d'Alger est de retour du 1^{er} au 5 octobre. Cette édition sera pleine de nouveautés, selon les organisateurs. D'ailleurs, certains des lauréats prendront part, à San Diego, à l'édition 2020 du Festival Comic Con.

Par Abia Selles

Le Festival international de la bande dessinée d'Alger prend de la maturité avec le temps. Cela est apparent dans les activités du festival dont la première cible est les jeunes créateurs. En effet, cet événement très attendu chaque année par les passionnés de la bande dessinée propose à chaque fois des activités nouvelles à son public et ce sont les jeunes créateurs qui en profitent pour prouver leur talent. D'ailleurs, la manifestation est saisie par les bédéistes en herbe et les jeunes talents afin d'entamer une carrière professionnelle. C'est aussi une occasion pour découvrir cet art plein de sur-

prises. Comme les Etats-Unis d'Amérique est le pays d'honneur invité lors de cette édition, l'ambassade des USA à Alger invite les bédéistes professionnels à s'inscrire à un concours exceptionnel. Il s'agit d'un ensemble de 20 planches qui seront à transmettre à l'organisation avant la date limite du 20 septembre 2019. L'information la plus importante est que certains de ces lauréats seront envoyés à San Diego pour participer à l'édition 2020 du Festival Comic Con. Ce dernier est l'un des plus importants festivals de la bande dessinée à l'échelle internationale. La douzième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger sera marquée, entre



autres, par la célébration des cinquante ans de la revue «M'quidech». Une exposition des différents dessins parus

dans cette revue est prévue lors de cet événement. Il y a aussi Spirou qui débarque en Algérie à travers une exposition qui s'organise du 1^{er} au 5 octobre prochain. Il est à rappeler que le Festival international de la bande dessinée d'Alger est un événement de renommée internationale. Des bédéistes et des artistes des quatre coins du monde y prennent part chaque année, au bonheur des passionnés du neuvième art.

A. S.

Festival de Toronto

Adam Driver explore la violence du divorce

Dans «*Marriage story*» de Noah Baumbach, film Netflix présenté au Festival de Toronto, Adam Driver explore avec Scarlett Johansson la violence qui peut surgir dans une relation, jusqu'à déchirer tout ce qui reste du couple.

Après avoir été présenté en première mondiale à la Mostra de Venise la semaine dernière, ce long-métrage a été dévoilé dimanche soir au festival canadien, plus grande fête du 7^e art en Amérique du Nord.

Le film explore la manière avec laquelle un amour, en appa-

rence stable, peut «changer», a raconté, dimanche soir à l'AFP, Adam Driver, sur le tapis rouge du Festival du film de Toronto (Tiff). L'acteur américain de 35 ans y incarne un homme dont la vie bascule lorsque sa femme décide de déménager à Los Angeles avec leur enfant pour relancer sa carrière d'actrice, mise sur pause le temps de sa grossesse.

«*Quand vous êtes habitués à être toujours avec l'autre, que sa présence devient une deuxième nature, et que tout d'un coup, l'autre n'est plus là, ça peut être*

violente», a observé Adam Driver, décrit récemment par le réalisateur Martin Scorsese comme «*l'un des meilleurs acteurs de sa génération, si ce n'est le meilleur*». «*Une violence émotionnelle, pas physique peut émerger quand vous perdez l'amour et que vous ne savez pas comment l'exprimer*», a ajouté l'acteur révélé au grand public par son rôle du méchant Kylo Ren dans «*Star Wars*». Lui-même fils de parents divorcés, Adam Driver a expliqué dans une interview que tout le monde sur le plateau de «*Marriage Story*» por-

taît sa propre histoire sur le divorce, que «*ce soit en étant divorcé ou en étant enfant de divorcés*». Noah Baumbach, qui a écrit et réalisé ce film, a proposé à Scarlett Johansson d'en incarner l'héroïne alors que l'actrice américaine était elle-même en plein divorce avec le Français Romain Dauriac.

Le film sera disponible à partir du 6 décembre sur la plateforme de streaming Netflix, un mois après avoir été lancé dans les cinémas américains la condition pour pouvoir figurer dans la course aux Oscars. L. B.

Cinéma

«Ça» démarre fort au box-office nord-américain

«*Ça* : *Chapitre 2*», la suite du film d'horreur adapté du roman de Stephen King, a fait ce week-end une entrée terrifiante au box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. Le retour du clown maléfique Grippe-Sou, avec notamment Jessica

Chastain à l'affiche, a massacré la concurrence en amassant 91 millions de dollars de vendredi à dimanche dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada. C'est un peu moins bien que les 123 millions récoltés à sa sortie en 2017 par le premier «*Ça*» du nom, film d'horreur le plus lucratif de l'histoire. Mais ce

deuxième opus laisse tout de même très loin derrière au box-office son dauphin du week-end, «*La Chute du Président*», et ses 5,9 millions de dollars seulement (53,4 millions en trois semaines). Dans ce long métrage de Ric Roman Waugh, Gerard Butler reprend son rôle de garde du corps du président américain

(Morgan Freeman), contre lequel il est accusé d'avoir ourdi une tentative d'assassinat. Les mauvais garçons de «*Good Boys*», une comédie potache sur les péripéties de trois ados s'éveillant à la sexualité, s'accrochent au podium avec 5,5 millions de dollars en trois jours (près de 67 millions en quatre semaines). F. H.

Théâtre équestre

Camille et Manolo, centaures sans relâche

En Macbeth, dans une cour de prison ou sur la digue d'un port industriel, depuis 30 ans, les artistes Camille et Manolo donnent vie au mythe du centaure à travers leur théâtre équestre, depuis Marseille, leur ville d'attache, jusque sur les scènes internationales.

Sous le grand chapiteau, posé entre le Parc national des Calanques et la prison des Baumettes, dans cette ville du sud de la France, un cheval fougueux fait son manège : Arjuna

enchaine démarrages en trombe, cabrés et demi-tours face à son cavalier pour cette séance de jeux. «*C'est un rêve de même !*», sourit Manolo, 49 ans, qui a fondé la compagnie du Théâtre du Centaure en 1989, vite rejoint par Camille, artiste touche-à-tout aussi intéressée par le théâtre que l'architecture.

Porté par le personnage mythologique du centaure, mi-homme mi-cheval, le duo d'artistes revisite de grands classiques et invente de nouvelles

histoires. Il a mis en scène 14 créations jouées dans ou hors les murs à Paris, Berlin, Singapour, Istanbul, au Maroc ou au Festival d'Avignon, rendez-vous international majeur du spectacle vivant contemporain.

Dans l'univers éclectique du spectacle équestre français – d'Alexis Gruss à Bartabas –, le Théâtre du Centaure se démarque par son travail axé sur l'identité, questionnée par le voyage, la nature et le temps qui passe.

Avec le cheval, «*c'est vraiment l'altérité, on décide d'être en communion, d'être en correspondance avec l'autre*», glisse d'une voix douce Camille, 46 ans, aux racines camarguaises.

«*Ça ne m'intéresse pas du tout de faire une suite de numéros techniques basés sur la prouesse (...) de montrer le dressage des chevaux*», explique Manolo, qui se définit comme un «*raconteur d'histoires en quête de symbiose*».

R. I.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Samedi 14 septembre à partir de 19h : Duo Beihdja Rahal & Lila Borsali. Prix du billet : 1 000 DA.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Alger-Centre) Le 19 septembre 2019 : Concert de Kendji Girac à 20h30.

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth, niveau 104, local 1B32, El-Madania, Alger) Du 21 septembre au 20 octobre :

Exposition «*Convergence*» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.

Institut Français d'Alger Du 15 septembre au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.

Siège de la Fondation Asselah (Rue Zirout-Youcef, Alger-Centre)

Jusqu'au 28 septembre : Exposition collective d'arts plastiques «*Ecllosion*», avec les artistes Ahmed Mebarki, Abdelkrim Belherazem, Noureddine Benazouz, Naim Riche et Moulay Abdellah Talbi.



Djamel Belmadi

«Medjani aura aussi son hommage»



«LE DÉFENSEUR central algérien Carl Medjani aura droit à un bel hommage, comme cela a été le cas pour son coéquipier Rafik Halliche», a promis le sélectionneur national, Djamel Belmadi, juste après sa victoire contre le Bénin (1-0), en match amical de préparation, disputé dans la nuit de mardi à mercredi au stade du 5-Juillet (Alger). «Medjani a été un important cadre de la sélection, à laquelle il a rendu de grands services et pendant plusieurs années. Même moi, il m'a beaucoup aidé à mon arrivée, et pour tout ça, je pense que lui aussi a droit à un bel hommage, semblable à celui

que nous avons offert à Halliche», a promis l'ancien Marseillais en conférence de presse. «Medjani est toujours compétitif, ce qui est une bonne chose, car cela va me faciliter la tâche. Donc, au moment opportun, nous lui ferons appel et nous lui rendrons l'hommage qu'il mérite», a insisté Belmadi. A 34 ans, l'heure de la retraite internationale a sonné, en effet, pour le natif de Lyon (France), qui évolue actuellement dans le club saoudien d'Ohod, et Belmadi a tenu à ce que ce départ se fasse par la grande porte.

USM Bel -Abbès

Ahmed Belhadj dit «Baba» vise la présidence

L'EX-PRÉSIDENT du MC Oran, Ahmed Belhadj, a émis le vœu de racheter la majorité des actions de la société sportive de l'USM Bel-Abbès lui permettant de présider ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi de la direction de ce dernier. Dans ce registre, une première réunion a regroupé, la veille, Belhadj avec l'actuel président de l'USMBA, Abdelghani El Hannani, et quelques actionnaires de la société en question dans l'un des hôtels de la ville pour discuter des procédures à engager pour éventuellement conclure la transaction, selon la même source. Cependant, et même si El Hannani s'est montré prêt à vendre ses actions au profit de Belhadj, il a néanmoins demandé un temps de réflexion pour notamment «consulter les

autorités locales» avant de donner sa réponse définitive, assure-t-on encore. Pour rappel, Belhadj, qui s'est retiré cet été de la présidence du MC Oran, un autre club de l'élite, détient toujours la majorité des actions de cette formation qu'il a dirigée pendant cinq ans. Par ailleurs, le nouvel entraîneur de l'USMBA, Abdelkader Yaïche, a signé son contrat avec le club dimanche soir, lequel bail s'étalera jusqu'à la fin de la saison en cours, indique-t-on de même source. Il succède à Younes Ifticène qui a démissionné de son poste après seulement la première journée du championnat, et qui avait à son tour remplacé quelques semaines auparavant Sid Ahmed Slimani, démis de ses fonctions au cours même de la préparation d'intersaison.

Nîmes Olympique

Ferhat nommé pour le titre de joueur du mois d'août

L'INTERNATIONAL algérien de Nîmes Olympique, Zineddine Ferhat, est nommé pour le trophée du joueur du mois d'août 2019 de Ligue 1 française, a indiqué l'Union nationale des footballeurs professionnels sur son site officiel. Après un mois de compétition, les joueurs de L1 ont voté et désigné 3 joueurs candidats au trophée du joueur du mois d'août. Les internautes ont jusqu'au 15 septembre avant minuit pour voter, précise l'UNFP. Outre Ferhat, les deux autres candidats sont : Edouardo Camavinga (Rennes) et Baptiste Reynet (Toulouse) De retour en sélection algérienne et directement impliqué sur 50% des buts de Nîmes olympique, Ferhat a délivré des caviars en août, a souligné la même source. Arrivé cet été à Nîmes en provenance du Havre pour un contrat de trois ans, Ferhat n'a pas mis de temps pour se distinguer dans son registre préféré de passeur, en délivrant ses deux premières offrandes, lors du match nul décroché en déplacement face à l'AS Monaco (2-2), à l'occasion de la 3^e journée. Il a également marqué son 1^{er} but de la saison, avec Nîmes vainqueur de Brest (3-0), lors de la 4^e journée, après un très beau rush avant de mettre le ballon entre les jambes du gardien et au fond des filets.

Algérie-Bénin en amical

Les supporters ont fêté le trophée africain

■ La sélection algérienne de football, championne d'Afrique en titre, a réussi sa première sortie officielle après son sacre africain en Egypte le 19 juillet dernier, en battant lundi soir, au stade du 5-Juillet d'Alger, une équipe du Bénin accrocheuse et difficile à manier sur le score de (1-0).

Par Mahfoud M.

Les Verts battent le Bénin



Les hommes de Djamel Belmadi l'ont emporté grâce à un but d'Islam Slimani (72' sur penalty), dans une rencontre amicale servant de préparation aux éliminatoires de la CAN-2021 que les Verts entameront en novembre prochain contre le Botswana et lors de laquelle les Fennecs ont été fêtés après le sacre décroché en Egypte. Face à une équipe du Bénin qui reste sur une surprenante victoire face à la Côte d'Ivoire (2-1) en match de préparation, le coach algérien a aligné d'entrée le onze titulaire lors de la finale de la CAN-2019, excepté Attal, absent en raison de blessure. Malgré leur domination, les coéquipiers de Riad Mahrez ont péché par un manque de concentration dû à la précipitation des joueurs algériens qui voulaient coûte que coûte ouvrir la marque, mais qui butaient à chaque fois devant l'arrière-garde béninoise. En première mi-temps, l'équipe algérienne s'est créée de nombreuses occasions, par l'intermédiaire de Mahrez (1), Belaili (6, 11), Bounedjah (30, 32) et Feghouli (35), alors que les Béninois, souvent cantonnés en défense, n'ont mis en danger le portier Rais M'Bohli qu'une seule fois, à la 20^e minute de jeu. Après la pause, la physiologie du match ne changea pas, avec une nette domination algérienne. Il a fallu attendre les premiers changements effectués par Djamel Belmadi à la 66^e minute de jeu pour voir l'Algérie ouvrir la marque. En effet, juste après la sortie du trio Guedioura,

Bounedjah et Belaili, remplacés par Abeid, Slimani et Brahimi, ce dernier s'est distingué en obtenant un penalty transformé en deux temps par Slimani qui réussit à cette occasion son 29^e but sous les couleurs de l'équipe nationale, soit le meilleur buteur en activité, pas loin des 36 buts de Abdelhafid Tafsaout. Galvanisés par cette ouverture du score, les Verts lancent une série d'offensives, ratant à plusieurs reprises le second but, notamment par Slimani qui était à deux doigts d'inscrire un doublé des derniers instants du match sur des passes lumineuses de Brahimi (90) et de

Feghouli (90+1). Le défenseur Rafik Halliche a disputé à cette occasion son dernier match sous les couleurs de l'équipe algérienne. En faisant son entrée à la 83^e minute de jeu, il a eu droit à une admirable standing-ovation de la part du public algérien. Avant le début du match, les joueurs du Bénin ont fait une haie d'honneur aux champions d'Afrique algériens. Après le coup de sifflet final, les hommes de Djamel Belmadi ont présenté aux spectateurs algériens le trophée africain et accompli un tour d'honneur sous de chauds applaudissements et dans une ambiance de fête. M. M.

France-Algérie en octobre 2020 ?

Selon France Info, la Fédération algérienne a proposé une rencontre amicale entre les Fennecs et l'équipe de France en octobre 2020. L'unique rencontre entre les deux nations remonte à 2001.

C'est un sujet qui revient sur la table depuis quelques jours. A quand une nouvelle rencontre amicale entre la France et l'Algérie ? Raphaël Varane et Noé Le Graët se sont exprimés à ce sujet ces derniers jours et visiblement une solution pourrait être trouvée. Du moins, elle a été évoquée. En effet, selon France Info, la Fédération algérienne a proposé à la FFF un match amical entre les deux nations au mois d'octobre 2020, soit quelques semaines après la fin du prochain Euro. Une proposition qui aurait été faite dans le cadre d'un courrier envoyé en réponse aux félicitations de la Fédération française après la victoire des Fennecs lors de la der-

nière Coupe d'Afrique des Nations.

Le média donne quelques détails sur les éventuelles retrouvailles entre les deux formations : la rencontre aurait lieu entre le 5 et le 13 octobre 2020 et pourrait se dérouler au stade olympique d'Oran, qui peut accueillir jusqu'à 40 000 spectateurs. «Depuis que je suis en place, je veux aller en Algérie. C'est le seul pays qu'on ne rencontre pas. Il est temps de faire ce match», a de son côté insisté Le Graët sur les ondes de la radio hier. Reste, désormais, à attendre la validation de cette idée. Ce qui prendra du temps. Le gouvernement français doit en effet se prononcer sur chaque rencontre amicale des Bleus organisée à l'étranger, en s'assurant que «toutes les conditions de sécurité» soient remplies, comme l'explique France Info. Le seul affrontement entre les deux nations pèsera forcément

dans la réflexion : en 2001, les Bleus avaient nettement dominé l'Algérie au Stade de France (4-1) et la rencontre avait été interrompue à un quart d'heure du terme à cause d'un envahissement de terrain, alors que la Marseillaise avait été sifflée. C'est une occasion de tourner (enfin) la page qui se présente.

Rafik Halliche : «C'était un précieux moment»

«Un grand merci à ce merveilleux public qui m'a rendu un bel hommage ce soir. C'est d'ailleurs un précieux moment, que je vais jalousement garder parmi mes plus beaux souvenirs. Tout d'abord, il y eut mon premier transfert du NA Hussein Dey au Benfica Lisbonne, et notre qualification historique en Coupe du monde à Oum Dermane. Tout ça, je ne l'oubliera jamais».

PH. > D. R.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ancien directeur de l'hebdomadaire «El Moudjahid»

Mohamed Si Fodil n'est plus

LE MOUDJAHID et ancien directeur de l'hebdomadaire «El Moudjahid», Mohamed Si Fodil, est décédé à l'âge de 85 ans, ont fait part hier ses proches. Né en 1934 à Tizi Ouzou, feu Si Fodil a été l'un des étudiants envoyés par le Front de libération nationale (FLN) au Machreq. Après l'indépendance, le défunt a

occupé le poste d'enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme avant de devenir directeur de l'hebdomadaire «El Moudjahid». Il fut aussi membre dirigeant du parti du Front de libération nationale. L'enterrement a eu lieu hier dans l'après-midi, après la prière d'El Asr, au cimetière de Ben Aknoun, Alger. R. Z.

Skikda

Découverte des corps de deux frères portant des coups d'arme blanche

LES CORPS sans vie de deux frères, âgés de 18 et 20 ans, présentant des coups portés avec une arme blanche, ont été retrouvés dans la nuit d'avant-hier à hier à la cité 1^{er}-Novembre-1954 à Ezerama, dans la commune de Skikda, a appris l'APS de sources concordantes. Selon les services de la Protection civile, la première victime, M.D., a succombé sur place à un coup de couteau dans le cœur, alors que la deuxième victime, M.B., est décédée également sur place, d'une attaque au couteau à l'abdomen et diverses blessures au niveau de la poitrine. La même source a ajouté que les dépouilles ont été transférées à la

Morgue de l'hôpital de Skikda pour les besoins de l'autopsie. Le procureur de la République près le tribunal de Skikda ainsi que les services de la police scientifique se sont déplacés sur les lieux du crime, où des enquêtes approfondies sont menées pour déterminer les circonstances de l'incident. De son côté, une source sécuritaire a indiqué qu'un présumé coupable, âgé de 19 ans, voisin des victimes, a été arrêté dans le cadre de cette affaire, relevant que selon l'enquête préliminaire le motif du crime serait une dette que les victimes détenaient envers le présumé coupable. B. M.

7 fonctionnaires présentés devant la justice à Constantine Détournement de fonds publics dans une résidence universitaire

SEPT personnes impliquées dans une affaire de détournement de fonds publics dans une des résidences universitaires de Constantine ont été arrêtées par la police et présentées devant les instances judiciaires, a-t-on indiqué dans un communiqué transmis avant-hier à la presse par les services de la sûreté de wilaya. Suite à une instruction du parquet, la brigade économique et des finances de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya a traité une affaire de détournement de fonds publics et de négligence donnant lieu au détournement dans une des résidences universitaires de Constantine, a précisé la même source. Les personnes arrêtées, âgées entre 44 ans et 62 ans, sont des administrateurs et employés impliqués dans le détournement, le vol de denrées alimentaires et la négligence ayant conduit au détournement des fonds publics, a indiqué la même source. Les investigations menées par la brigade ont ciblé les magasins et les unités de restauration dépendant de la résidence universitaire concernée. Y. C.

Placée en redressement judiciaire

Aigle Azur annonce 14 offres de reprise

Aigle Azur a reçu 14 offres de reprise mais elles restent à améliorer et «ne sont pas exécutoires en l'état», a indiqué, dans la nuit de lundi à mardi, la compagnie aérienne française dont le placement en redressement judiciaire a cloué des milliers de passagers au sol, notamment en Algérie. L'administrateur judiciaire d'Aigle Azur a reçu «14 manifestations d'intérêt, essentiellement pour des actifs isolés», mais également pour des «projets de reprise plus globaux», a précisé la compagnie placée en redressement judiciaire, dans un communiqué diffusé en fin de soirée à l'issue d'un Comité

d'entreprise (CE) extraordinaire entamé dans l'après-midi. «Ces offres de reprise de la société sont toutes à parfaire et ne sont pas exécutoires en l'état», selon la même source. «Leur sérieux industriel et leurs financements devront être confirmés dans les délais impartis», a précisé l'entrepreneur. Les membres du CE doivent se prononcer ce soir sur l'offre qui leur semble répondre le mieux aux intérêts de l'entreprise et de ses salariés. «Avec les organes de la procédure, l'administrateur judiciaire va désormais tenter de mettre en état ces offres afin de parvenir à un plan de cession», selon Aigle



MDN

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Khenchela et El-Tarf

■ Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi, à Khenchela et El-Tarf, par des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Walid B.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté en coordination avec les services de la Sûreté nationale, le 9 septembre 2019, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela et El-Tarf», a précisé le communiqué. Dans le même contexte, «un détachement de l'ANP a découvert, suite à une opération de fouille et de ratissage à Merouana, wilaya de Batna, deux

cadavres de deux terroristes abattus précédemment, et détruit six casemates pour terroristes contenant des substances servant dans la fabrication des explosifs, des denrées alimentaires et des effets de couchage», tandis qu'«un autre détachement a découvert et détruit à Collo, wilaya de Skikda, une casemate comprenant un atelier pour la fabrication des bombes, sept bombes de confection artisanale et d'autres objets». D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP, appuyé

par des éléments de la Gendarmerie nationale, a intercepté, à Khenchela, un narcotrafiquant en possession de 91,55 kilogrammes de kif traité, alors que d'autres détachements ont saisi, à El Oued et Oran, 4 965 unités de différentes boissons». Par ailleurs, «un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, un véhicule tout-terrain, deux motos, quatorze groupes électrogènes et sept marteaux piqueurs, tandis que quatre immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen».

M. H.

Présidence

Bensalah opère un mouvement dans l'administration centrale de la DGSN

LE CHEF de l'Etat Abdelkader Bensalah a opéré, avant-hier, un mouvement au sein des cadres supérieurs de l'administration centrale de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ayant touché 11 postes, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a opéré un mouvement au sein des cadres supérieurs de l'administration centrale de la DGSN, ayant touché onze postes», a précisé la même source. Ont été nommés MM : Djamel Benderradji, inspec-

teur général des services, Mohamed Noui Sifi, directeur de la Police aux frontières (PAF), Arezki Hadj Said, directeur de la Police judiciaire (PJ), Benyettou Benziane, directeur des renseignements généraux, Si-Mohand Mohamed Said, directeur de la Police générale, Fouad Sib, directeur de l'Administration générale, Mohamed Adjouadi, directeur des études, chef de cabinet du DGSN, Mohamed Malek, directeur des études, chargé de l'enseignement et des écoles, Ali Faragh, directeur des

études chargé de l'Ecole supérieure de police, Ahmed Bourabia, directeur adjoint aux équipements, Abdelkader Mostefaoui, directeur adjoint du personnel».

S. A.

Justice/APN

Levée d'immunité de Baha-Eddine Tiiba à l'étude

LORS d'une réunion, le Bureau de l'APN a examiné, avant-hier, la demande du ministre de la Justice concernant l'activation des procédures de «levée de l'immunité parlementaire» du député FLN Baha-Eddine Tiiba, conformément aux dispositions de l'article 127 de la Constitution, afin de permettre à la justice d'exercer ses fonctions constitutionnelles, indique un communiqué de l'APN. Aussi, en application des dispositions de l'article 72 du règlement intérieur de l'APN, le Bureau a soumis la demande du ministre de la Justice, «à la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés pour élaboration d'un rapport à soumettre au bureau avant de le présenter aux députés pour trancher l'affaire à huis clos», a précisé un communiqué de l'APN.

T. H.